

Le char «Jeanne d'Arc» à Notre Dame de la Garde

**Dossier des marquages du char Sherman M 4 «JEANNE D'ARC»
commandé par le Maréchal des Logis KECK
du 2^{ème} Escadron du 2^{ème} Régiment de Cuirassiers
de la 1^{ère} Division Blindée.**

**Détruit à Marseille le 25 août 1944 à 13h00 place Sancta Maria,
future place du Colonel EDON.**



N'oublions jamais qu'au travers des choses qui nous passionnent, c'est l'histoire, ou une partie de celle-ci que nous avons entre les mains. A nous d'en prendre soin pour la transmettre à nos descendants.

Nous ne faisons que passer.....

Le montage ci-dessous a été effectué, par mes soins, d'après certains documents issus du site : <http://www.chars-français.net/>, photos d'époque E.C.P.A. et dessins Jean RESTAYN.

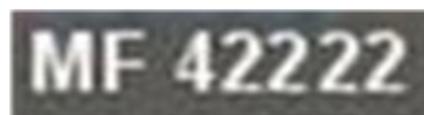
Les marquages réglementaires :



Code couleur du 2^{ème} Escadron
Coté arrière droit du compartiment moteur.



Code tactique du 2^{ème} Escadron
Cotés avant, droit et gauche, de la caisse.



Identification du 2^{ème} Esc. du 2^{ème} Cuir.
sous le code tactique.



Marquage distinctif de la 1^{ère} Division Blindée.
Coté gauche de la caisse et arrière
centre du compartiment moteur.



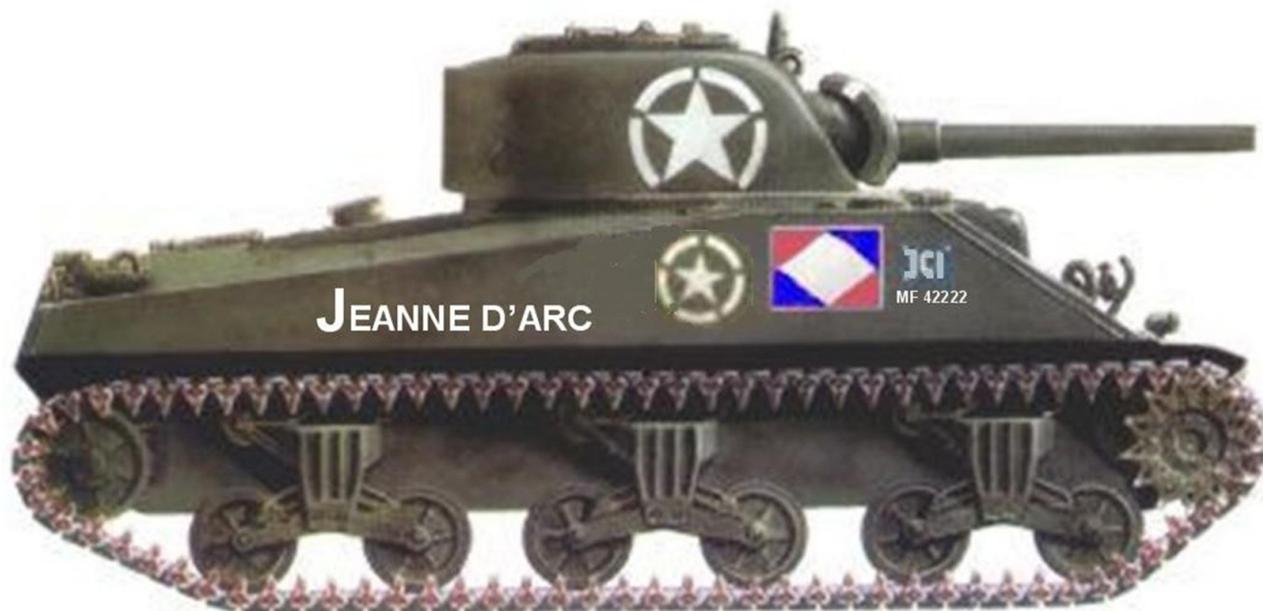
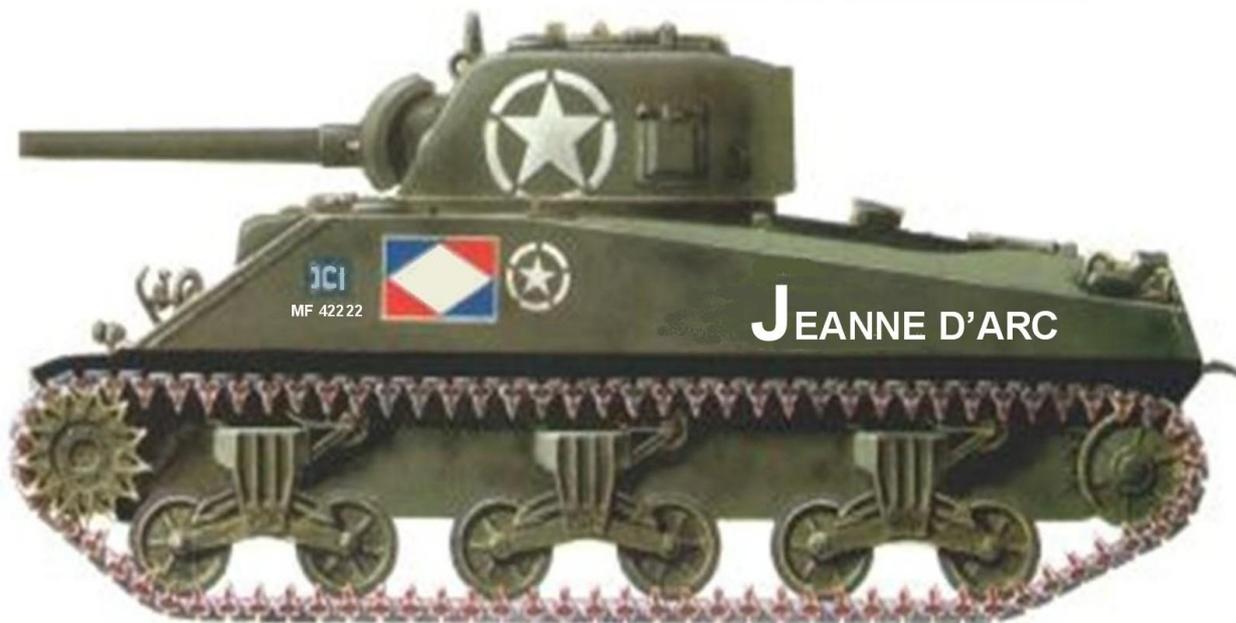
Marquage distinctif de la 1^{ère} Division Blindée.
Coté droit de la caisse



Étoile U.S. de caisse.
Diamètre sensiblement identique à la largeur
du marquage de division. Le cercle est ajouré
au niveau des pointes de l'étoile (emploi du
pochoir)



Étoile U.S. de tourelle.



Étoile sur la pointe avant.

Compartiment moteur sur plaque arrière.
A gauche la première lettre du nom de baptême.
(voir page suivante)



Document original : à gauche la lettre F pour le FOCH, au centre la marque de la 1^{ère} D.B., à droite le code couleur du 2^{ème} Esc.

Photo E.C.P.A. le FOCH à MARSEILLE fin août 1944.



Document original : la lettre D pour le DUPLEIX

Photo E.C.P.A. le DUPLEIX à MARSEILLE fin août 1944.

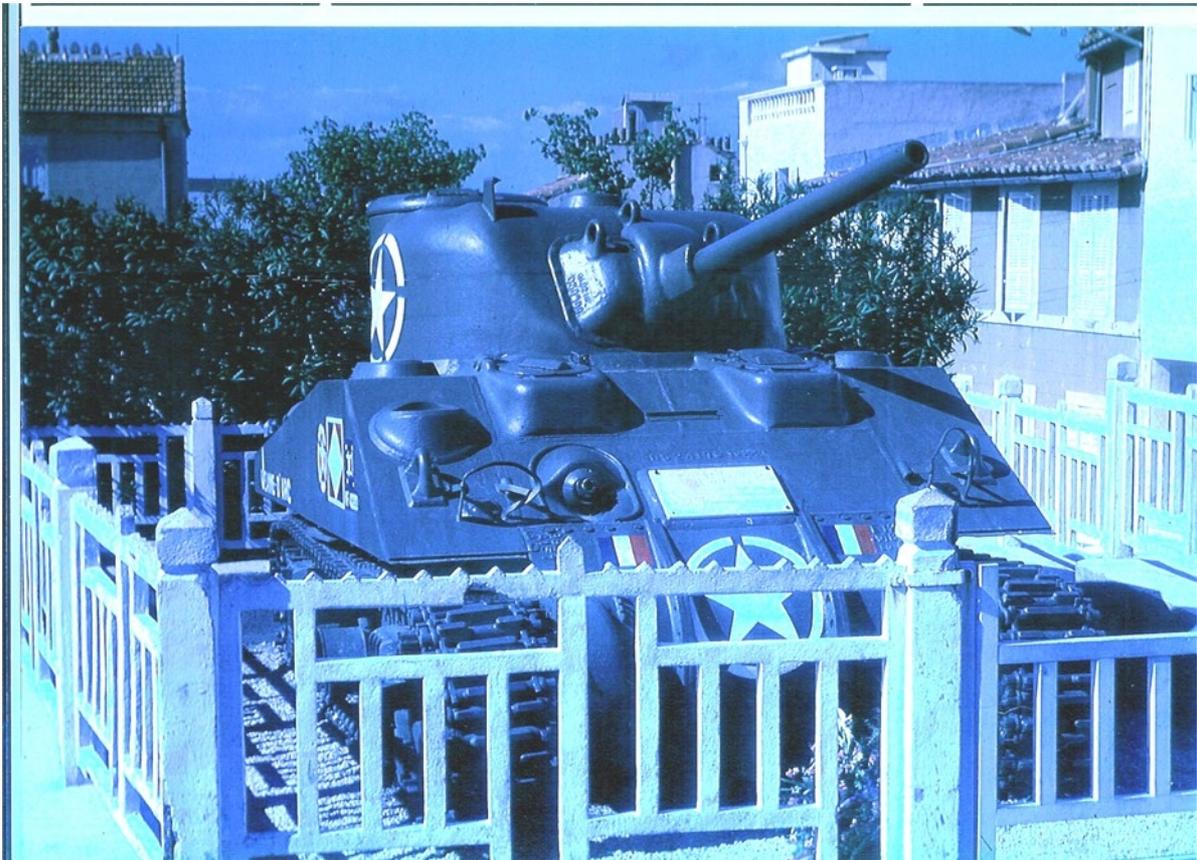
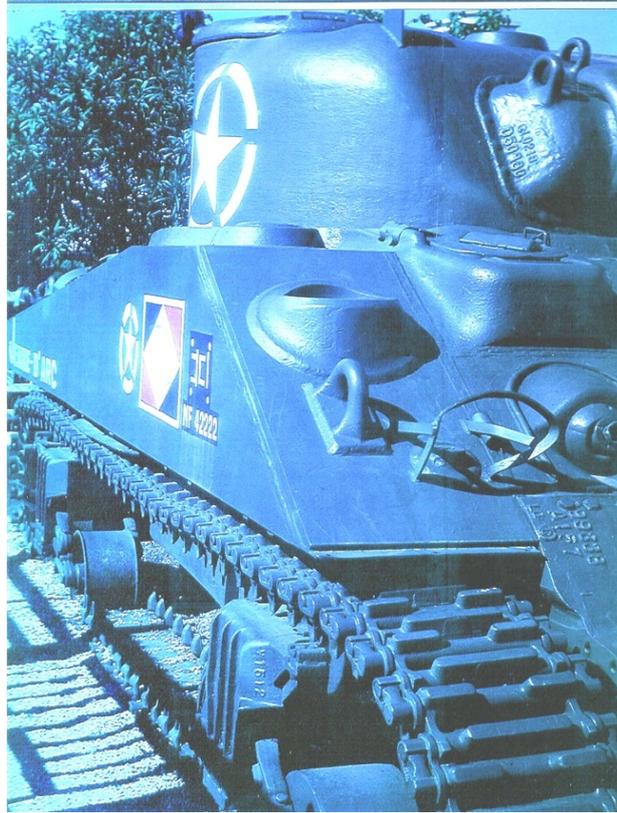


Document original : le JOURDAN.
Photo E.C.P.A. le JOURDAN, Rhône septembre 1944.



Document original : le JOURDAN
Photo E.C.P.A. MARSEILLE fin août 1944.

Marquages de 1977 : Photos Colonel (H) THOUVENIN.



Ici, le marquage était réglementaire, sauf les deux drapeaux tricolores sur la pointe avant qui n'avaient pas lieu d'être.

Marquages actuels : Photos Major (H) TOMEÏ



En conclusion :

Les étoiles ont besoin d'être retouchées et les cercles ajourés au niveau des pointes de branches des étoiles.

Il manque l'identification MF 42222 sous le code tactique du 2^{ème} Escadron.

L'insigne de division, coté droit, est inversé.

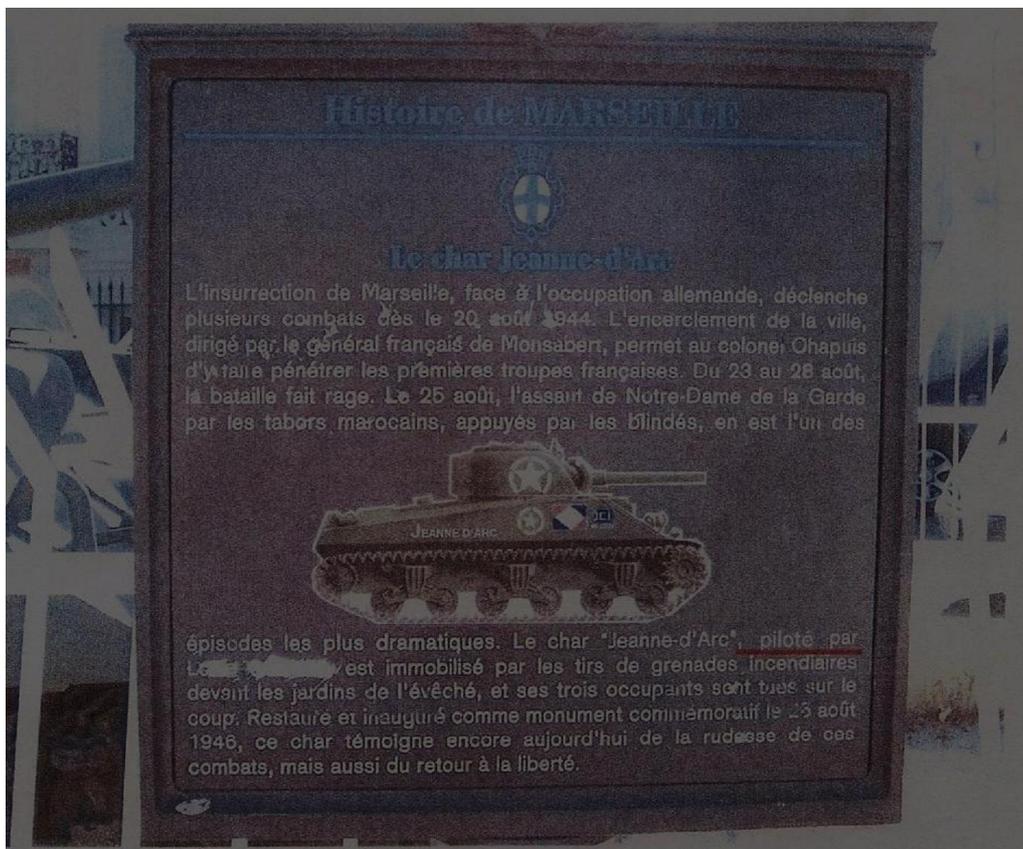
L'arrière n'étant pas visible il n'a pu être fait de photo.



La plaque de l'historique du char a besoin d'être modifiée :

Le mot conduit doit être remplacé par piloté (l'équipage du char se composant d'un pilote, d'un copilote, d'un radio chargeur, d'un tireur et d'un chef de char).

Le dessin du char ne correspond pas à l'original, celui-ci est armé d'un canon de 76,2mm du type M1, alors que celui exposé est armé d'un canon de 75mm M3. Il serait judicieux de le remplacer par le dessin du milieu de la page 3, celui-ci étant dirigé vers Notre Dame, comme le char exposé. Et non pas comme actuellement, sur le panneau, où il symbolise, de par sa position, une fuite, un repli ou une retraite.





Le 14 JUIN 2007

Monsieur Alain TOMEI

Cher Monsieur,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier par lequel vous remarquez des diverses imprécisions sur les derniers marquages effectués à la peinture sur le Char Jeanne d'Arc.

Je tiens, tout d'abord, à vous en remercier, et vous informe que votre dossier a été transmis au service compétent de la Ville de Marseille, pour étude de faisabilité.

Bien entendu, je ne manquerai pas de vous communiquer la suite réservée à votre demande.

Restant à votre disposition.

Veillez croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.



Jean Claude GAUDIN



État du char le 10 avril 2008. (Photo Arnaud TOMEÏ)

VILLE DE



MARSEILLE

LE MAIRE
Ancien Ministre
Sénateur des Bouches-du-Rhône
Vice-Président du Sénat

Marseille le, 25 juillet 2008

Monsieur Alain TOMEI

Réf. : CB/MA/JC
Dossier suivi par Mme Michèle AMADEI
Chargée de Mission
Protocole Défense – Intérieur
Anciens Combattants
Tél. : 04 91 55 10 68

Monsieur,

Vous avez attiré mon attention sur les diverses anomalies qui nuisaient à l'image symbolique que représente le Char « Jeanne d'Arc », dans le souvenir de la Libération de Marseille.

Suite à mes instructions, j'ai le plaisir de vous faire savoir que mes services ont procédé à plusieurs réajustements conformes à vos suggestions.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, cher Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Claude GAUDIN

Pour un petit morceau de stationnement

C'est un citoyen Franco Britannique qui m'a téléphoné d'Angleterre pour me dire cela : «La plaque de l'historique du char Jeanne d'Arc, pour lequel vous avez tant œuvré, a été, de nouveau, déplacée et une modification apportée».

D'après ce qu'il a pu entendre dire, elle gênerait le stationnement.

Elle le gêne autant de l'autre côté, non ? Si stationnement autorisé il y a autour de ce monument historique, sans marquage au sol ! C'est plutôt le stationnement qui est gênant pour les visiteurs qui voudraient, soit s'y recueillir, soit prendre des photos.

Ce petit bout de terrain, où l'on ne peut même pas garer une voiture, a-t-il plus de valeur aux yeux des riverains que la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés pour leur permettre de vivre libre ?

Qui a permis ce déplacement avec la modification qui l'accompagne ?

Une polémique dure depuis des décennies concernant le pilote (et non le conducteur) du char au moment des faits. Son nom a d'ailleurs été rayé sur la plaque. Maintenant apparaît une plaquette rapportée où figure deux noms. Qui est qui ? Qui est le pilote, qui est le copilote ? Cette plaquette :



Qui l'a posée, un professionnel mandaté par la municipalité ? Un trou de trop, plaquette de travers et des vis énormes cachant en partie les prénoms. J'appelle cela : un MASSACRE, voire du VANDALISME.

Les touristes, nombreux et surtout étrangers, doivent se poser questions ???

Les travaux ont été effectués, après plus d'un an d'attente et j'en avais fait les remarques suivantes le 5 août 2008 :

«En allant en visite à Notre Dame de la Garde je me suis aperçu que les travaux de rénovation avaient été effectués.

Le char est plus propre, la clôture réparée et repeinte.

Malheureusement la teinte de peinture ne correspond pas au "vert armée" réglementaire. J'avais proposé d'en faire la demande à Carpiagne, pour quelques kilos cela ne les aurait pas ruiné et c'était pour la bonne cause mais on m'a fait comprendre qu'on avait ce qu'il fallait !. Malgré la description détaillée de mon dossier, les marquages n'ont pas été respectés à la lettre. Le nom du JEANNE D'ARC est trop petit. Si le drapeau coté droit de caisse a été mis dans le bon sens, cette fois ci, il a été mis à l'envers coté gauche alors qu'il était dans le bon sens précédemment.

Les étoiles, bien que très peu ajourées aux pointes, sont parfaites (enfin elles ne ressemblent plus aux "étoiles de mer" précédentes). Celles de tourelle sont légèrement de biais. Il semblerait que ces marquages soient des décalcomanies (ou autocollants).

Quant au panneau historique, on m'avait dit que cela reviendrait trop cher de le refaire ou de le modifier car gravé sur fonte. J'avais donc proposé mon système D, changer le panneau de place et le mettre à l'opposé. Ce qui a été fait et maintenant la silhouette du char se trouve dans le bon sens, comme le char, face à Notre Dame, **il ne bat plus en retraite.**»

Et bien, maintenant, il bat encore en retraite.

Quand va-t-on, enfin, rétablir la véritable Histoire de ce char ?

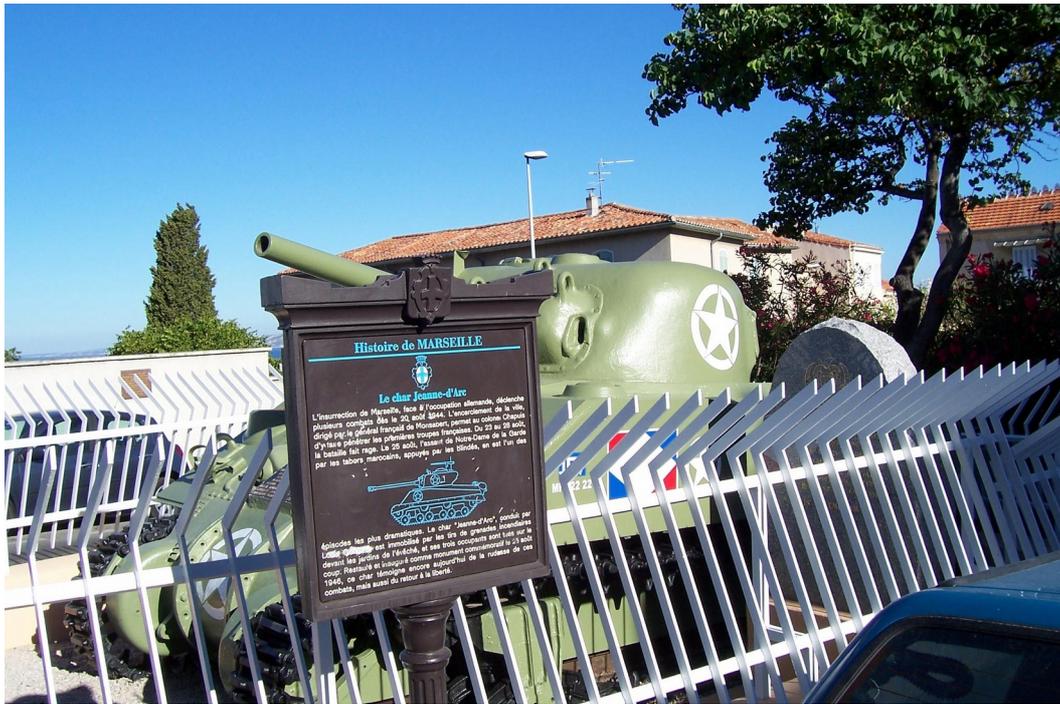
Ci-dessous vous pourrez suivre l'évolution de cette «modification».



2 décembre 2009



2 décembre 2009



5 août 2008



2 décembre 2009



Enfin, la modification dans toute «sa splendeur».

Ensuite, le char a été vandalisé et «tagué» et la plaque commémorative, en marbre, fixée sur la pointe avant a été entièrement brisée. Va-t-on encore dire : l'œuvre de déséquilibrés ?





La plaque commémorative en marbre a été brisée. Elle a été reconstituée par morceau, à côté, en attendant un remplacement !!!

Celui qui ne connaît pas l'histoire est condamné à la revivre.

Major (H) Alain TOMEÏ